

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Session 2019

Série ST2S

Sciences et technologies de la santé et du social

Histoire-Géographie

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.

10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2^{nde} partie.

10 points

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11

Dès qu'il vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

La feuille **Annexe page 11/11** est à rendre avec la copie d'examen

PREMIERE PARTIE

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la première partie (10 points)

Questions d'histoire

1. Parmi les dates suivantes, choisissez-en deux et expliquez pourquoi elles sont importantes dans l'histoire de l'Europe : 1947-1957-1961-1991-1992. (2 points)
2. Définissez la notion de décolonisation. (1 point)
3. Parmi les présidents de la V^{ème} République, citez un président de gauche et un de droite entre 1958 et 2017 (2 points).

Questions de géographie

4. Justifiez l'affirmation suivante par au moins deux arguments : « Les firmes transnationales sont les acteurs majeurs de la mondialisation ». (1 point)
5. Montrez à travers deux exemples comment l'Outre-Mer contribue à la puissance française. (2 points)
6. Complétez la légende puis nommez et localisez les quatre éléments figurant sur le planisphère en annexe p 11/11. (2 points)

SECONDE PARTIE

Le candidat ou la candidate traitera, au choix, UN SEUL des quatre exercices.

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire

Exercice 1

Sujet d'étude : Les femmes dans la société française

Document 1 : Extraits de la présentation par Simone Veil du projet de loi sur l'IVG (interruption volontaire de grossesse), à l'Assemblée nationale, le 26 novembre 1974.

« Monsieur le président, mesdames, messieurs,

Si j'interviens aujourd'hui à cette tribune, ministre de la Santé, femme et non parlementaire, pour proposer aux élus de la nation une profonde modification de la législation sur l'avortement, croyez bien que c'est avec un profond sentiment d'humilité devant la difficulté du problème, comme devant l'ampleur des résonances qu'il suscite au plus intime de chacun des Français et des Françaises, et en pleine conscience de la gravité des responsabilités que nous allons assumer ensemble.

Mais c'est aussi avec la plus grande conviction que je défendrai un projet longuement réfléchi et délibéré par l'ensemble du gouvernement, un projet qui, selon les termes mêmes du président de la République, a pour objet de mettre fin à une situation de désordre et d'injustice et d'apporter une solution mesurée et humaine à un des problèmes les plus difficiles de notre temps. [...]

Lorsque les médecins, dans leurs cabinets, enfreignent la loi et le font connaître publiquement, lorsque les parquets, avant de poursuivre, sont invités à en référer dans chaque cas au ministère de la Justice, lorsque des services sociaux d'organismes publics fournissent à des femmes en détresse les renseignements susceptibles de faciliter une interruption de grossesse, lorsque, aux mêmes fins, sont organisés ouvertement et même par charter des voyages à l'étranger, alors je dis que nous sommes dans une situation de désordre et d'anarchie qui ne peut plus continuer.

Mais, me direz-vous, pourquoi avoir laissé la situation se dégrader ainsi et pourquoi la tolérer ? Pourquoi ne pas faire respecter la loi ?

Parce que si des médecins, si des personnels sociaux, si même un certain nombre de citoyens participent à ces actions illégales, c'est bien qu'ils s'y sentent contraints ; en opposition parfois avec leurs convictions personnelles, ils se trouvent confrontés à des situations de fait qu'ils ne peuvent méconnaître. Parce qu'en face d'une femme décidée à interrompre sa grossesse, ils savent qu'en refusant leur conseil et leur soutien ils la rejettent dans la solitude et l'angoisse d'un acte perpétré dans les pires conditions, qui risque de la laisser mutilée à jamais. Ils savent que la même femme, si elle a de l'argent, si elle sait s'informer, se rendra dans un pays voisin ou même en France dans certaines cliniques et pourra, sans encourir aucun risque ni aucune pénalité, mettre fin à sa grossesse. Et ces femmes, ce ne sont pas nécessairement les plus immorales ou les plus inconscientes. Elles sont 300.000 chaque année. Ce sont celles que nous côtoyons chaque jour et dont nous ignorons la plupart du temps la détresse et les drames.

C'est à ce désordre qu'il faut mettre fin. C'est cette injustice qu'il convient de faire cesser ».

Source : site de l'Assemblée nationale.

Document 2 : Affiche du mouvement féministe *Choisir*, fondé par l'avocate Gisèle Halimi et l'écrivaine Simone de Beauvoir en juillet 1971.



Source : Revue *Elle*, « 10 affiches qui racontent le féminisme », collection Michel Dixmier Kharbine.

Questions

1. À partir du document 1, présentez Simone Veil à la date de son discours.
2. À partir des deux documents, indiquez les différents acteurs qui portent le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse.
3. À partir du document 1, relevez les arguments en faveur de l'interruption volontaire de grossesse, exposés aux députés par Simone Veil.
4. Comparez les deux documents en montrant quels arguments de l'affiche (document 2) n'apparaissent pas dans le document 1.

Exercice 2

Sujet d'étude : L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française.

Document 1 : La désignation des candidats à l'élection présidentielle de la V^e République.

« Tous les cinq ans, les ambitions s'aiguisent. L'élection présidentielle au suffrage universel, en consacrant l'individu, excite les ego¹ au risque de les rendre fous.

Devenir candidat est relativement simple : être un Français majeur (et non plus avoir 23 ans comme jusqu'en 2011), être électeur, jouir de ses droits civiques et politiques et plus tard tenir à l'œil ses comptes de campagne... Pour éviter le trop-plein d'illuminés², le législateur a voulu assurer le verrouillage : 500 signatures d'élus issus d'au moins 30 départements, et pas plus d'un dixième d'entre eux d'un même département. Jusqu'aux années 1990, le nombre des postulants ne faiblit pas, la machine s'emballe, jusqu'à 16 candidatures en 2002.

Devenir président exige des alliances, des tractations qui dépassent le cadre d'un seul parti politique. Parfois, le candidat officiel d'une formation est contesté et tombe sous l'effet d'une manœuvre en sous-main. Surtout, le système attend du candidat - et du vainqueur final - une personnalité, un pouvoir de séduction, un charisme³ qu'exigent les faisceaux hertziens⁴.

L'idée d'une primaire, à l'exemple du système américain, est imaginée pour trancher entre les deux concurrents d'un parti. La primaire ouverte d'octobre 2011 organisée par le Parti Socialiste a rencontré un franc succès. Bien organisée, elle n'a donné lieu à aucune contestation. François Hollande en est sorti vainqueur au détriment de Martine Aubry, première secrétaire du parti. Confrontés eux-mêmes à une multiplicité de prétendants pour l'élection de 2017, Les Républicains se sont ralliés à cette méthode. Les conditions en sont discutées par les « petits » candidats, qui auront du mal à obtenir les soutiens nécessaires ».

Adapté de l'article de l'historien Michel Winock, « La désignation des candidats », *L'Histoire*, mensuel n°428, Octobre 2016.

Notes :

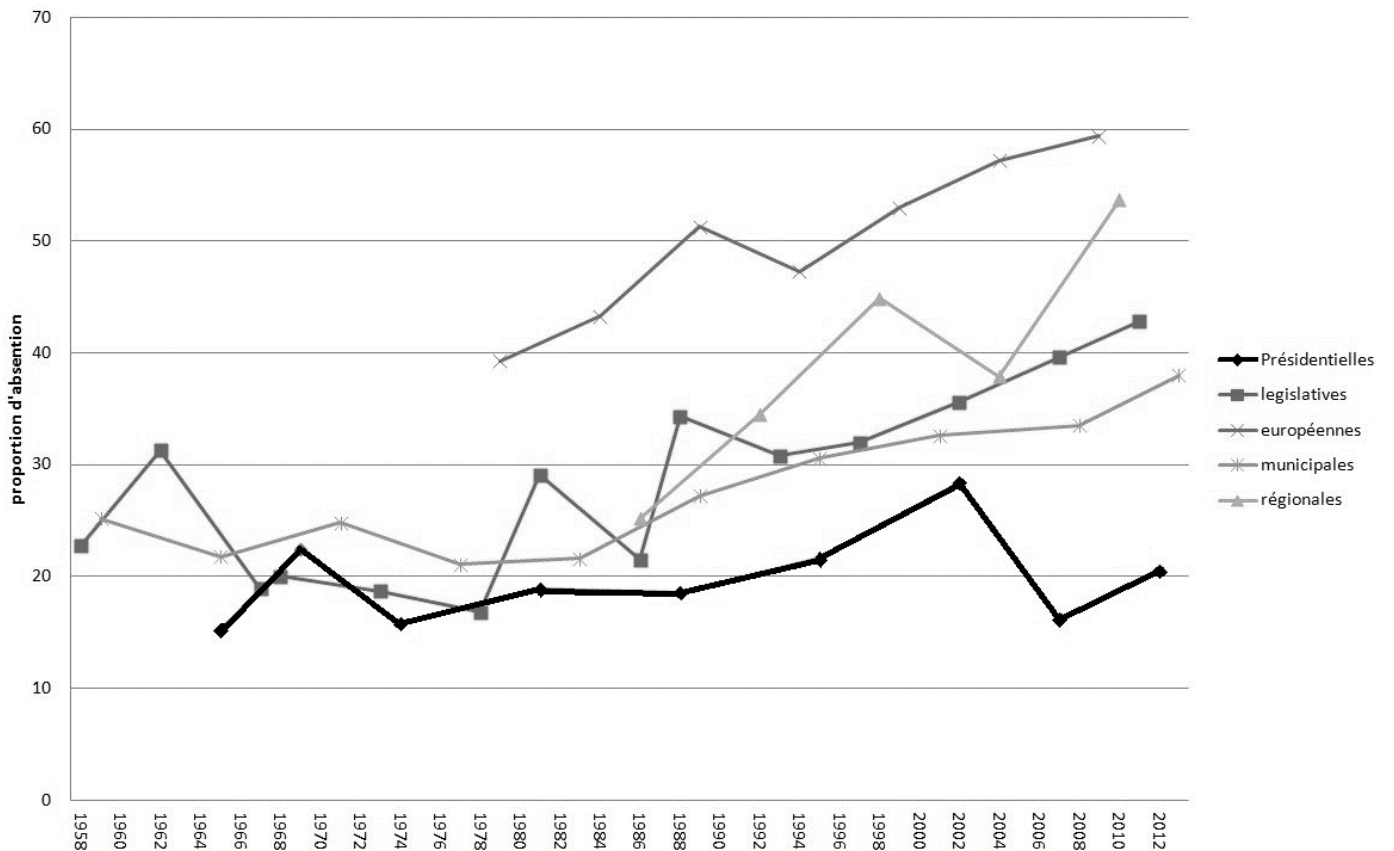
¹ ego : ambitions personnelles.

² illuminés : candidats fantaisistes.

³ charisme : qualité d'une personnalité qui a le don de plaire, de s'imposer, dans la vie politique.

⁴ faisceaux hertziens : chaînes de radio et de télévision.

Document 2 : L'abstention sous la V^e République.



Source : Vincent Tiberj, Centre de recherche de l'IEP Paris, publié sur le site de Radio-France.

Questions

1. Relevez dans le document 1 les conditions requises pour se présenter à l'élection présidentielle sous la V^e République.
2. A partir du document 1, expliquez comment les partis politiques se préparent pour participer à l'élection présidentielle.
3. Décrivez à l'aide du document 2 l'évolution du taux d'abstention aux élections présidentielles par rapport aux autres élections depuis 1958.
4. A partir des deux documents, montrez que l'élection présidentielle est un moment fort de la vie politique française.

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme de géographie

Exercice 3

Sujet d'étude : Transports et routes maritimes

Document 1 : Le transport maritime et ses enjeux

« On peut affirmer que sans transport maritime, la mondialisation telle qu'on la connaît aujourd'hui n'aurait pas été possible. En 1950, on transportait un peu plus de 500 millions de tonnes de marchandises par voie maritime. Aujourd'hui, plus de 10 milliards de tonnes transitent chaque année par la mer ! On parle beaucoup de « l'économie dématérialisée ». Or jamais l'économie internationale n'a autant reposé sur des flux physiques et des biens matériels. Et c'est le transport maritime qui permet ces flux considérables : 80 % à 90 % en volume du transport de marchandises à l'échelle internationale se fait par la voie maritime.

Cela repose sur une très grande spécialisation des navires qui s'est mise en place progressivement. Elle a commencé avec les vracs, liquides (pétrole) et solides (charbon, grains...), et a trouvé un aboutissement avec la conteneurisation qui permet de « mettre le monde en boîtes ». A l'intérieur de ces boîtes, il est possible de mettre absolument tous les types de marchandises, biens de consommation, produits semi-finis... [...] Aujourd'hui des navires porte-conteneurs transportent jusqu'à 20 000 boîtes, soit jusqu'à 200 000 tonnes des produits les plus divers. Cette productivité et cette économie d'échelle aboutissent à réduire les coûts de transport.

La géographie du transport conteneurisé est davantage une géographie des grands pays manufacturiers. Plus de la moitié des conteneurs sont aujourd'hui manutentionnés dans les ports d'Asie orientale, cœur manufacturier du monde. Deux grandes routes partent d'Asie orientale : la route trans-Pacifique vers la côte ouest des États-Unis, l'autre route vers l'Europe, notamment les grands ports de l'Europe du nord, à travers l'océan Indien et le canal de Suez.

Le transport maritime a un impact environnemental à l'échelle internationale en matière de rejets de gaz à effet de serre (4 % à 5 % des émissions de gaz à effet de serre) mais aussi plus localement avec les rejets de particules par l'utilisation de carburants de soutes, qui ne sont pas très « propres ». Il y a donc un enjeu local de pollution dans les grandes villes maritimes qui amène de plus en plus ces villes à adopter des législations très fortes pour réguler les émissions de particules de ces navires. Les ports de Los Angeles - Long Beach ont joué un rôle précurseur en imposant aux navires, à l'approche des côtes, d'utiliser des carburants plus propres. »

Extraits de l'intervention du géographe Antoine Frémont au colloque de la Fondation Res Publica "Les enjeux maritimes du monde et de la France" du 20 mars 2017.

Collision et pollution en Méditerranée



Source : Infographie réalisée par l'AFP – Dépêche du 16 octobre 2018.

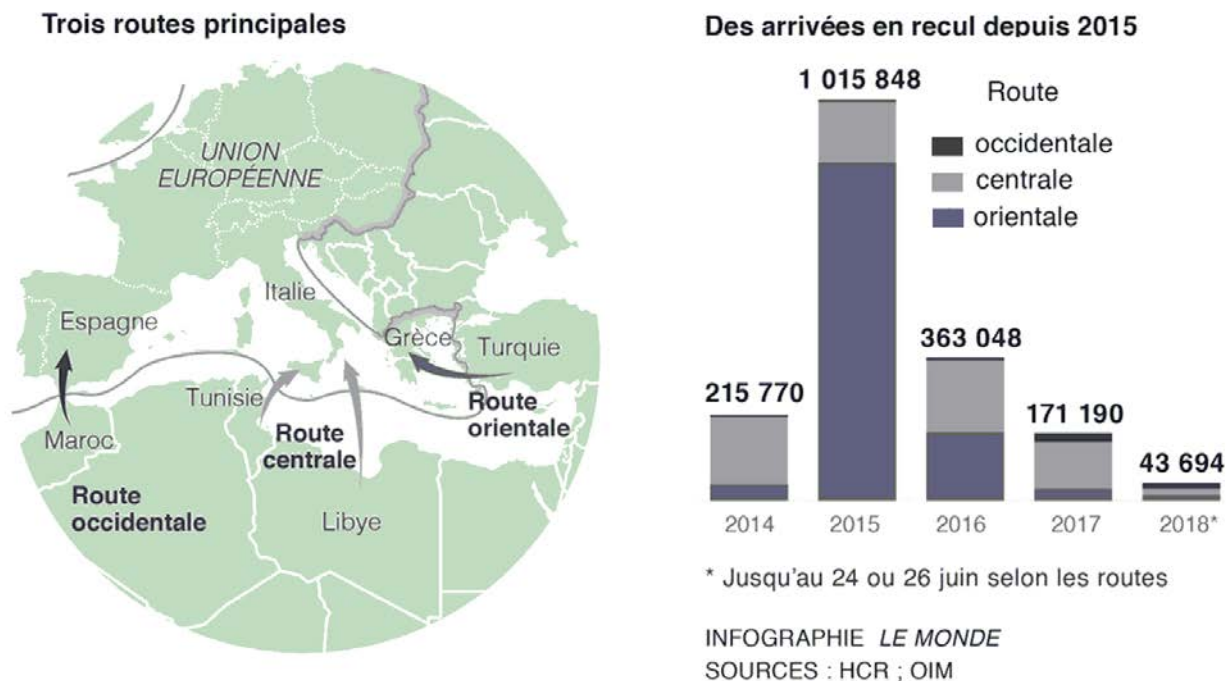
Questions

1. A partir du document 1, relevez la part du transport maritime dans les flux de marchandises de l'économie mondiale.
2. A partir du document 1, montrez quelle innovation a permis l'essor du transport maritime.
3. Indiquez à partir du document 1 quelles régions du monde sont particulièrement dynamisées par les flux maritimes.
4. A partir des deux documents, montrez que les impacts environnementaux du transport maritime sont visibles à différentes échelles.

Exercice 4

Sujet d'étude : Les migrations internationales

Document 1 : Migrations vers l'Europe, les chiffres et les routes.



Depuis 2014, plus de 1,8 million de personnes ont atteint les côtes européennes. Après le pic de 2015, qui a surtout vu partir des migrants syriens et irakiens vers la Grèce, c'est la route de la Méditerranée centrale, qui relie la Libye aux îles italiennes, qui est la plus empruntée par les exilés, principalement subsahariens.

Source : Mathilde Costil, Véronique Malécot et Francesca Fattori, *Lemonde.fr*, 28 Juin 2018.

Document 2 : Europe-Afrique : l'immigration au cœur des débats

« Le palmarès 2017 revient aux Nigériens (17500 fin octobre), suivis des Guinéens (9300), des Ivoiriens (9000), des Maliens (6700), Soudanais (5800), Sénégalais (5800), Erythréens (5700) et Gambiens (5700). Signe des temps, l'Espagne est elle-même redevenue une route migratoire en provenance d'Afrique, puisque le nombre de migrants passés par la « route de la Méditerranée de l'Ouest » a atteint 19100 sur les 11 derniers mois soit une augmentation de 100% par rapport à 2016.

On connaît la cause du ralentissement du flot des migrants arrivés en Grèce jusqu'en 2015 : l'accord passé en mars 2016 entre l'Union Européenne et la Turquie a été radical.

[Néanmoins] les « conventions migratoires » négociées avec certains pays africains d'origine ou de transit pour retenir les « partants » ne produisent pas encore leur plein effet.

L'émigration africaine vers l'Europe, persiste. On parle à son propos d'« immigration mixte » parce que, d'un côté, une partie d'entre elle, en Afrique de l'Est -Erythréens, Soudanais ou Ethiopiens-, est la plupart du temps éligible au droit d'asile : un Africain sur cinq vit en effet toujours aujourd'hui en état de guerre ; et parce que, de l'autre, nombre d'Africains de l'Ouest sont en fait des migrants économiques. Un quart des migrants arrivés en Italie en 2006 l'ont été pour raisons économiques, selon l'OIM (Organisation internationale pour les migrations). »

Source : Bastien Daniel, *Europe-Afrique : l'immigration au cœur des débats*, Lesechos.fr, 29 novembre 2017.

Questions

1. Décrivez, à l'aide du document 1, l'évolution du nombre d'arrivées de migrants en Europe de 2014 à 2018.
2. À partir du document 2, relevez les raisons expliquant les migrations des populations africaines vers l'Europe.
3. À partir du document 1, citez la route migratoire la plus empruntée en 2015 et la plus empruntée en 2017.
4. En vous appuyant sur le document 2, montrez que les actions de l'Union européenne sur les flux migratoires ont des résultats contrastés.

ANNEXE A RENDRE AVEC LA COPIE D'EXAMEN



Légende : ○

● Une ville mondiale

□ Un pays émergent

□ Un PMA